

# BULLETIN D'ADHESION

## SAISON 2023 – 2024

N° Licence      Date création

Annuel       3 mois       1 mois       7 jours

du 1-09-2023 au 31-08-2024      du ..... au.....  
pour les mineurs (minimum 11 ans), le représentant légal doit également compléter les formulaires spécifiques

Nom ..... Prénom .....

Nationalité ..... Sexe :      Féminin       Masculin

Date naissance ...../...../..... Lieu ..... Pays.....

Adresse .....

Code Postal ..... Commune .....

N° Tél portable..... N° Tél personne à prévenir.....

Email .....

Porteur d'un handicap  OUI Type d'handicap :..... NON

*Conformément à la loi n° 78-17 du – janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant. Pour cela, veuillez contacter la Fédération.*

- Je prends l'engagement en signant ce bulletin d'adhésion, de respecter le règlement intérieur et les statuts de l'Aviron Douellais ainsi que le règlement de sécurité de la Fédération Française d'Aviron.
- Je certifie sur l'honneur être capable de nager 25 mètres en eau profonde et de m'immerger.

**Païement** : Le règlement de la cotisation est payable le jour de l'inscription. La cotisation comprend la licence fédérale, l'assurance individuelle accident et l'utilisation du matériel. Elle est forfaitaire et non restituable.

**Assurance** : La prise de la licence fédérale, que vous recevrez par mail, vous permet de bénéficier d'une assurance auprès de la MAÏF, qui garantit l'ensemble des activités organisées par le club et la FFA. Vous avez la possibilité de souscrire une assurance complémentaire proposée par la FFA ; se rapporter au document « Notice individuelle dommages corporels ».

**Entraînements** : Vous ne pouvez participer aux entraînements que si vous êtes à jour de votre cotisation et du certificat médical. Des plages horaires seront proposées en été et en hiver (cf. site du club : [www.avirondouellais.fr](http://www.avirondouellais.fr)).

Après chaque entraînement, il est recommandé de se doucher ou de se laver soigneusement les mains (leptospirose)

**Responsabilité du club** : Le club n'est pas responsable des vols ou détérioration d'objets personnels. Dans le cas d'accident lors de sorties sans responsable qualifié, la responsabilité du club ne saurait être engagée.

**Droit à l'image** : J'autorise l'Aviron Douellais à faire usage de la reproduction de photographies où j'apparais, notamment sur le site internet ou tout document de communication.

- Je joins à ce bulletin d'adhésion :

- Un certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron de moins de 6 mois pour une 1<sup>ère</sup> licence et/ou si je suis porteur d'un handicap, **sinon**, pour un renouvellement sans discontinuité et après avoir répondu à la négative au questionnaire de santé, l'attestation fédérale santé « QS-SPORT » datée et signée.

*Compétition : Le renouvellement d'une licence est subordonné à la présentation, tous les 3 ans, d'un certificat médical datant de moins d'1 an.*

- Le paiement de la cotisation : espèces ou chèque à l'ordre de « Aviron Douellais »
- Le bordereau garantie complémentaire I.A.Sport+

### Prix des licences saison 2023-2024

<u>Annuelle</u>	<u>Découverte</u>
Adulte.....130€	3 mois..... 105€
2 <sup>ème</sup> adhérent. .... 105€	1 mois..... . 55€
Enfant (→16ans)... ..... 90€	Séance initiation.. ...10€

Fait à  
Le  
Signature de l'adhérent

**Pour être valide, le présent bulletin d'adhésion doit être accepté par le bureau du club**